



Règlements généraux

Modalités d'inscription

1. Lors de l'inscription, vous devez acquitter des frais d'inscription de 50\$ (non remboursable après le 1^{er} juillet) de préférence par chèque à l'ordre de Technoscience Côte-Nord; selon les modalités de paiement en vigueur. Veuillez svp, inscrire le nom de votre enfant sur chacun des chèques.

* Les frais d'inscription doivent être payer dans un délai de **5 jours ouvrables** suivants la réception de l'inscription après quoi, la place sera libérée.

* En raison de la situation actuelle entourant la Covid-19, les frais d'inscriptions seront remboursés si les semaines de camp choisies n'ont pas lieu.

* Les frais d'inscription seront déduits lors du paiement de la première semaine de camp.

* Les paiements devront être acquittés **chaque jeudi matin** de la semaine d'activités en cours.

2. Le camp des Débrouillards se déroule du lundi au vendredi de 9h à 16h. Le tarif du camp est de 140\$ par semaine pour l'inscription d'un enfant ou de 40\$ par jour pour les inscriptions à la journée.

Rabais applicable pour les enfants d'une même famille qui fréquente le camp :

- 15% applicable au 2^e enfant inscrit à la semaine.

N.B. Les enfants doivent fréquenter le camp en même temps dans la même semaine pour bénéficier du rabais.

3. En plus des pénalités bancaires habituelles, des frais d'administration de 15,00\$ seront facturés pour les chèques rejetés par les institutions financières, les chèques de mauvaises informations et les arrêts de paiement.

4. Toute personne inscrite, qui ne peut participer à l'activité à laquelle elle s'est inscrite, ne pourra obtenir de remboursement complet si l'annulation survient à moins d'une semaine d'avis. Des frais de 10% seront alors retenus.

Camp d'été

1. L'administration se réserve le droit d'expulser un enfant immédiatement pour motifs graves ou après trois (3) avertissements pour comportement inadéquat.
2. Les parents s'engagent à venir chercher immédiatement leur enfant si celui-ci est malade et ne peut suivre le rythme du groupe.
3. Les participants doivent apporter une gourde d'eau, un repas pour le midi ainsi que deux (2) collations santé.
 - **Les aliments contenant des produits de la mer, des arachides et des noix sont interdits.**
4. Lors de journées de sorties, les participants doivent obligatoirement avoir leur chandail des Débrouillards, des souliers fermés, du linge chaud et de rechange, de la crème solaire ainsi que de la crème à mouche.

Service de garde

Un service de garde est offert en avant-midi de 7h30 à 9h00 et en fin de journée de 16h00 à 17h30. Les frais sont de 40\$ par semaine pour l'inscription d'un enfant ou 10\$ par jour.

- 15% applicable au 2^e enfant inscrit à la semaine.

N.B. Les enfants doivent fréquenter le camp en même temps dans la même semaine pour bénéficier du rabais.

***Frais de retard :** Le parent qui, pour une raison ou une autre, ne respecte pas l'heure de fermeture du service de garde paiera des frais supplémentaires. Un montant de cinq dollars (5\$) par tranche de 5 minutes (entamée) de retard sera ajouté aux frais de garde sur la facture. Le parent signera obligatoirement le formulaire de retard indiquant l'heure de départ.

****Le camp de jour n'est pas responsable des enfants en dehors de ces heures et des frais de 15\$ par débordement seront chargés au parent dont l'enfant n'est pas inscrit au service de garde.**

Renseignements additionnels

En cas d'urgence et si les responsables de l'enfant ne peuvent être joints, le camp de jour se donne le droit d'avertir les autorités publiques compétentes.

Le camp de jour se réserve le droit de modifier la programmation à tout moment pour des raisons météorologiques ou pour toutes raisons que Technoscience Côte-Nord jugera valables.



Technoscience Côte-Nord

690 boulevard Laure, bureau 156, Sept-Îles, QC, G4R 4N8

Tél. : 418-962-0959 1-877-962-0959

debrouillards@clsnc.net